

Jean-Baptiste André Godin à Gamas et Carré, 8 avril 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (48r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gamas et Carré, 8 avril 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51480>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 avril 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [La Chemiserie spéciale](#)

Lieu de destination 102, boulevard de Sébastopol, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin envoie à La Chemiserie spéciale un mandat postal de 18,85 F en paiement d'une facture pour 12 paires de manchettes de chemises.

NotesDestinataire : d'après la *Vie Parisienne* du 23 janvier 1869 (p. 80), messieurs Gamas et Carré tiennent un commerce nommé La Chemiserie spéciale, situé au 102, boulevard Sébastopol à Paris.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guérin à M. le Gouverneur

Apresso jamais en Côte.

J'ai l' honneur de vous
envoyer dans ce pli un man-
dat-poste de 13,65 pour
solde de cette facture du
jet. J'attends l'envoi
des 19 paires de manchettes
que nous devons en expédier,
selon notre lettre, le 19^e

Veuillez agréer

Apresso, mes cordiales
parfaites

Godin